



École Saint-Louis-de-Gonzague

2430, terrasse Mercure
Montréal (Québec) H2H 1P2
Téléphone : 514 596-5880
Télécopieur : 514 596-2043
www.csdm.qc.ca/slg

**École Saint-Louis-de-Gonzague,
annexe**

2175, rue Rachel Est
Montréal (Québec) H2H 1R3
Téléphone : 514 596-5871
Télécopieur : 514 596-7845

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL

Rencontre du conseil d'établissement
École Saint-Louis-de-Gonzague
23 novembre 2022, 18 h 30
En virtuel

Présences :

- **Clothilde Brochot**, membre parent substitut
- **Monique Fournier**, membre parent
- **Adrian Profitos**, membre parent
- **Sylvie Guénette**, représentante enseignante
- **Nadia Gray**, directrice par intérim
- **Léonard Frachet**, membre parent
- **Marie-Claude Bérubé**, représentante du personnel de soutien (SDG)

Absences :

- **Claire Bourély**, membre parent substitut
- **Marie-Élaine Benoit**, membre parent

1 Ouverture de la séance (5 minutes)

1.1 Désignation d'un.e secrétaire

Adrian Profitos a été désigné secrétaire.

1.2 Prise des présences et vérification du quorum

Le quorum est respecté.

1.3 Désignation d'un.e gardien.ne du temps

Marie-Claude Bérubé a été désignée gardienne du temps.

2 Période réservée au public (10 minutes)

Personne ne s'est manifesté pour participer.

3 Lecture et adoption de l'ordre du jour (5 minutes)

Léonard Frachet propose l'adoption de l'ordre du jour. Sylvie Guénette appuie. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4 Adoption et suivi du procès-verbal du 19 octobre 2022 (10 minutes)

Points de suivi :

- Correction des erreurs de numérotation dans le procès-verbal.
- Validation du montant du « skatepark » qui s'élève à 27 000\$ plus taxes.
- Suivi point 3 – embellissement de la cour : SLDG est la seule école à Montréal qui a un « skatepark » ouvert au public. Radio-Canada couvrira son installation le vendredi 25 novembre.

Un nouveau chargé de projet a été nommé responsable de l'embellissement de la cour : Rémi Comte-Duvernay

- Suivi 5.2 : La décision sur le changement de nom de l'école pour Jean Paul Riopelle sera connue en janvier.
- Suivi 5.5 : Ateliers d'éducation populaire du CREP: un premier atelier *Être le premier éducateur à la sexualité* de son enfant aura lieu le 7 décembre. Des parents bénévoles de l'OPP prendront le relais de l'organisation des ateliers mensuels. Le calendrier des ateliers sera diffusé au début de 2023.

Marie-Claude Bérubé propose l'adoption du procès-verbal du 19 octobre. Clothilde Brochot appuie. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5 Modalités de fonctionnement du CÉ (5 minutes)

5.1 Régie interne mise à jour – adoption

Le CÉ n'a pas reçu de consigne sur le modèle de tenue des rencontres du CÉ (présentiel, hybride, virtuel), donc la décision appartient aux membres du CÉ.

Modifications à la régie interne :

- Ajout de l'obligation de signer la déclaration annuelle d'intérêts dans la section Dénonciation d'intérêts : « Tous les membres et substituts doivent signer au début de l'année scolaire le formulaire de déclaration annuelle d'intérêts des membres du conseil d'établissement et aviser la présidence de tout changement dans leur situation en cours d'année. Si un ou une membre s'ajoute en cours d'année, il ou elle doit signer la déclaration annuelle d'intérêts. »

- Correction de la formulation des règles de composition du CÉ : En conformité avec le libellé de la LIP, il faut écrire le nombre de postes et non le nombre de représentants. La reformulation se lit comme suit : « Le nombre de postes pour les représentant.e.s des membres du personnel et le nombre de postes pour les représentant.e.s doivent être égaux. » (LIP, art.43)

Ainsi, même si le nombre de représentant.e.s parents n'est pas égal à celui des membres du personnel, le CÉ peut fonctionner légalement puisque les postes vacants peuvent être occupés en tout temps par ces derniers.

Léonard Frachet propose l'adoption de la régie interne avec les modifications proposées, Sylvie Guénette appuie. La régie interne est adoptée à l'unanimité.

5.2 Modalités de communication – information

Les communications se font par courriel. Les numéros de téléphone peuvent être partagés en cas d'urgence.

Les avis de convocation sont envoyés une semaine à l'avance. Il est suggéré de mettre une alerte dans son agenda pour confirmer le plus rapidement possible sa présence. C'est essentiel pour savoir si l'on aura le quorum et si l'on doit demander aux membres substituts d'être présentes.

6 Dossiers école et informations stratégiques (60 minutes)

6.1 Budget de l'école – adoption

- On note une dépense excessive en sécurité (plus de 1000\$), causée notamment par les déclenchements fréquents du système d'alarme, pour lesquels le service privé de sécurité se déplace et envoie une facture chaque fois. Un suivi sera fait pour comprendre ce qui déclenche l'alarme inutilement.
- Certaines factures impayées de l'année dernière doivent être payées cette année, ce qui aura une incidence sur le budget disponible. On ignore pour l'instant si d'autres factures impayées apparaîtront au cours de l'année.
- Fonds 4 : il y a 33 000 \$ en dons des parents pour le projet d'embellissement de la cour d'école (surplus) et un surplus reporté de 49 650 \$, donc un total de 82 650 \$ auquel on déduit le coût du « skatepark » (31 000 \$), soit une balance de 51 650 \$.
- Il y a un budget alloué de 23 000 \$ pour les services de tutorat. L'école est à la recherche de tuteurs.
- On soulève une question sur la possibilité d'utiliser les montants discrétionnaires pour installer des tables de pique-nique dans la cour de l'annexe et autres dépenses d'embellissement.
- Fonds 6 M50530 - Embellissement cours école (680*2) : 57 029 \$: 33 000 \$ (erreur) + 24 029 \$ (crédits disponibles). Le CÉ demande de vérifier auprès du CSSDM la source de ces montants et la façon dont ils peuvent être dépensés.

Monique Fournier propose l'adoption du budget sous réserve de l'éclaircissement demandé au sujet du Fonds 6 M50530. Marie-Claude Bérubé appuie. Le budget est adopté à l'unanimité.

6.2 Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) – information

Les enseignant.e.s de 5^e et 6^e années incluent les COSP pour préparer les enfants au secondaire.

6.3 Projet d'embellissement de la cour – suivi

L'idée originale était d'avoir une structure en bois pour la classe extérieure. En juin, on nous a présenté des blocs de béton. L'architecte nous a demandé lors du CÉ du 19 octobre 2022 de proposer des aménagements. Marie-Élaine Benoit a préparé un document avec des exemples tirés des autres écoles et des projets menés par Fusion Jeunesse.

Plusieurs questions sont soulevées :

- De quel budget disposons-nous exactement? Pouvons-nous toujours compter sur les 50 000 \$ du ministère?
- Comment faire des propositions si nous ne savons pas combien coûtent les installations?
- Peut-on envisager d'autres contributions financières (Desjardins, levée de fonds, etc.)? Si oui, de quel montant avons-nous besoin pour faire une classe extérieure en bois qui ressemble au projet initial?
- On mentionne que l'option de demander à Fusion Jeunesse de construire quelque chose pose certains problèmes : il n'y aurait pas de chargé de projet, cette année; ces projets sont réalisés avec des matériaux de moins bonne qualité, qui demandent beaucoup d'entretien; il semblerait que les structures actuelles se dégradent rapidement.

- Les appels d'offre doivent se faire par l'entremise du CSSDM, qui choisira le soumissionnaire le moins cher. Un chargé de projet est responsable du suivi.

6.4 Projet éducatif – information

Madame Nadia Gray présente les différentes étapes menant à l'élaboration du projet éducatif.

Une première rencontre avec le personnel enseignant a lieu le 25 novembre (journée pédagogique). Le 30 novembre, le Regroupement des comités de parents du Québec offre une formation en ligne sur le rôle du CÉ et des parents dans ce processus.

Tous les parents de l'école seront invités à répondre à un sondage (consultation). Les élèves seront consultés par la suite.

Les données d'échec et de vulnérabilité sur les quatre grands axes d'apprentissage (raisonnement mathématique, résolution de problème, lecture, écriture) seront partagées au CÉ lorsqu'elles seront disponibles.

6.5 Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves – information

Chaque année, on doit s'assurer que les élèves sont consultés sur un sujet qui les touche. Cette année, le CÉ propose que la consultation porte sur le projet éducatif.

6.6 Sécurité aux abords de l'école – suivi

Chaque année, une intersection autour de l'école fait l'objet de plaintes auprès du SPVM.

Une requête a été transmise à la Ville pour sécuriser l'intersection Fullum et Rachel. On y demande un feu pour piéton protégé (sans virage automobile) et un signal spécifique pour les cyclistes. En attente d'une réponse.

6.7 Sécurité des accès à Terrasse Mercure (déneigement) – information

La Ville a été avisée de l'importance de déneiger le passage entre l'école et l'église.

7 Activités et sorties éducatives (5 minutes)

7.1 Atelier de cuisine – approbation

Sortie à l'extérieur ne présentant aucun coût pour les parents.

Monique Fournier propose l'approbation de cette sortie, Adrian Profitos l'appuie. Approuvée à l'unanimité.

8 Le point des enseignant.e.s s.o.

9 Dossier SDG

9.1 Activité de levée de fonds pour les finissant.e.s au service de garde – approbation

Le SDG propose de vendre des vêtements de friperie pour amasser des fonds destinés à la fête des finissant.e.s au service de garde.

Adrian Profitos propose l'approbation de cette activité de levée de fonds, Sylvie Guénette l'appuie. Approuvée à l'unanimité.

10 Rapport du délégué au comité de parents (5 minutes)

10.1 AGA du Comité de parents du 25 octobre
L'exécutif a été élu.

10.2 Rencontre du 29 novembre 2022 – points à soulever
L'ODJ sera partagé pour voir s'il y a des points qu'on veut soulever.

11 Le point de l'OPP (5 minutes)

11.1 Paniers bio – bilan
L'activité de vente de paniers bio a permis d'amasser 686,83 \$ (119 paniers bio X 5,77 \$).

11.2 Semaine du livre – information
La demande de subvention auprès du programme Culture à l'école a permis d'obtenir 2497 \$ pour payer les autrices qui participeront à la semaine du livre, du 22 au 29 mars 2023.

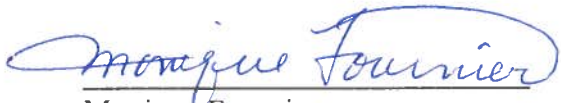
12 Courrier

12.1 Gestion de l'adresse courriel du CÉ

13 Membre de la communauté s.o.

14 Varia

15 Levée de la séance



Monique Fournier
Présidente du CÉ



France Verbeke pour
Nadia Gray (directrice par intérim)

« Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève. » (LIP, article 64)